



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP INTERNE – CAER CAPLP

Section : SECTION GENIE CIVIL

Option : OPTION CONSTRUCTION ET REALISATION DES OUVRAGES

Session 2023

Rapport de jury présenté par : M. Aubriot Stéphane, Inspecteur de l'Éducation nationale

Président du jury

Remerciements

Les épreuves d'admission du CAPLP interne « Construction Réalisation d'ouvrage » se sont déroulées dans d'excellentes conditions au lycée professionnel Funay au Mans (académie de Nantes), du 27 au 31 mars 2023. Le directoire et les membres du jury adressent ses plus vifs remerciements à Monsieur le Proviseur, Monsieur le DDFPT du Lycée Rosa Parks ainsi qu'à l'ensemble du personnel, agents région et professeurs de l'établissement pour l'accueil chaleureux, la bienveillance et le dévouement qui leur a été réservé.

1) Définition des épreuves

- a) Épreuve d'admissibilité : Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées dans les domaines de l'éducation et de la vie scolaire durant les différentes étapes de son parcours professionnel.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi les situations d'apprentissage observées en SEGPA ou en lycée, l'expérience qui lui paraît la plus significative, en lien avec l'intitulé du concours, dans sa contribution au fonctionnement de l'établissement scolaire, à sa collaboration avec les personnels enseignants et les autres personnels et à l'action éducative.

- b) Épreuve d'admission : Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel.

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation imposé et d'un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectués au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus.

La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans une de ces deux disciplines : Bac Pro Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation de Gros Œuvre ou Bac Pro Travaux Publics.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à expliciter la démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours de travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Durée :

- Travaux pratiques : 4 heures ;
- Préparation de l'exposé : une heure ;
- Exposé : trente minutes maximums ;
- Entretien : trente minutes.

Lors de l'entretien, dix minutes maximums pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissances des acquis de l'expérience établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

2) Éléments statistiques

- Concours public :
 - Nombre de places : 10
 - Nombre de candidats inscrits : 33
 - Nombres de candidats admissibles : 14
 - Nombre de candidats présents aux épreuves d'admission : 12
 - Nombre d'admis : 10
 - Admissibilité :
 - Moyenne des notes : 10.21
 - Note minimale : 5
 - Note maximale : 16.5
 - Admission :
 - Moyenne des notes : 11.53
 - Note minimale : 9.33
 - Note maximale : 14
 - Admissibilité + admission
 - Moyenne des admis : 11,53
 - Moyenne du premier admis : 14
 - Moyenne du dernier admis : 9,33
- Concours privé :
 - Nombre de places : 2
 - Nombre de candidats inscrits : 2
 - Nombres de candidats admissibles : 0
 - Nombre de candidats présents aux épreuves d'admission : 0
 - Nombre d'admis : 0
 - Admissibilité :
 - Note minimale : 4.5
 - Note maximale : 5

3) Commentaires sur les épreuves

a) Épreuve d'admissibilité

Le jury a examiné tous les dossiers reçus dans le cadre de l'admissibilité au concours interne CAPLP Génie Civil Réalisation d'Ouvrage.

Suite aux remarques faites les années précédentes, les candidats ont globalement respecté le cahier des charges défini par le B.O., en particulier le nombre de pages ainsi qu'une présentation soignée et paginée facilitant la lecture des dossiers. Cependant dans quelques dossiers, le choix du style narratif avec des pages très denses sans structuration de paragraphe, rend la lecture souvent difficile.

Dans la première partie, le jury souhaite disposer d'éléments permettant de retracer le parcours de formation et le parcours professionnel du candidat. Il est à noter que des candidats se présentent à ce concours sans avoir **suivi un cursus adapté ou suffisant** (formation ou expérience professionnelle) leur permettant d'acquérir un savoir-faire inhérent à la mise œuvre **dans le domaine du Gros Œuvre**. De plus les responsabilités assumées par le candidat dans le cadre de son expérience professionnelle ne sont pas toujours bien définies. Le jury insiste sur le fait que les candidats doivent exposer clairement les missions et fonctions qu'ils ont réalisées durant leurs expériences professionnelles (peut être au moyen d'un tableau liant les dates, les postes occupés, les missions réalisées ...).

Certains candidats ne semblent pas avoir choisi le bon intitulé de concours par rapport à leur formation et expérience professionnelle de base. Si la formation et l'expérience professionnelle de base ne sont pas en adéquation parfaite avec l'intitulé du concours. Le jury conseille au candidat de motiver dans le dossier son choix.

Dans la seconde partie, le candidat doit présenter une séquence pédagogique située dans une progression ou une planification annuelle (La stratégie globale de formation doit permettre de situer la séquence dans le temps). Cette situation ne doit pas être un résumé de l'année scolaire et doit correspondre à une séquence significative, réalisée avec des élèves, **dans le champ du gros œuvre** (bâtiment ou travaux publics).

Il est à noter que certaines présentations pédagogiques proposées par les candidats ne sont toujours pas en adéquation avec la spécialité du concours CAPLP CRO (circuit électrique, cloisons en carreaux de plâtre, revêtement de sol, siège en bois, carrelage, cours de technologie collège ...). La séquence pédagogique proposée doit être en lien avec les programmes que le (la) futur(e) enseignant(e) aura à prendre en charge en section professionnelle.

Dans l'ensemble, les candidats présentent souvent des séquences de niveau CAP, le niveau bac professionnel est rarement présenté et lorsqu'il l'est, sa maîtrise s'avère insuffisante. Le jury conseille aux candidats de se rendre en lycée professionnel et d'observer des séances des niveaux pour lesquels ils n'ont jamais

dispensé d'enseignement. Cette démarche permettrait de répondre plus précisément aux attendus du concours.

Dans le cas d'une présentation pédagogique effectuée en SEGPA, le jury recommande dans la réalisation pédagogique d'exploiter le domaine d'activité du champ habitat (Réalisation du clos) en lien avec les référentiels du CAP maçon et COBA et Bac Pro TB ORGO (voir documents ressources SEGPA champ habitat présent sur Eduscol);

Pour cette séquence, les objectifs opérationnels doivent être clairement définis. L'organisation pédagogique doit être précisée pour chaque activité (organisation des activités professionnelles, effectifs élèves, matériels mobilisés sur le plateau technique...).

La séquence proposée doit être étoffée avec le développement d'une séance au choix du candidat tout en veillant à ce qu'elle soit pertinente par rapport au thème de la séquence.

Une séance ne se limite pas à un mode opératoire, ni à une description d'exercices virtuels non contextualisés. La prise en compte de la diversité des élèves et le mode d'évaluation de la séquence doivent apparaître. Le jury regrette que les documents élèves et les évaluations soient trop souvent inexistantes, superficiels ou insuffisamment exploités.

Le jury souhaite que le candidat puisse apporter une analyse critique de sa pratique pédagogique (atteinte des objectifs, remédiations...).

Le jury rappelle qu'un enseignant se doit d'utiliser les outils de la profession, y compris les outils numériques (*Word n'est toujours pas un logiciel de dessin technique*) en privilégiant de plus en plus les outils BIM, maintenant demandés dans les épreuves d'examen.

Le jury rappelle aux candidats utilisant des ressources existantes, qu'ils doivent impérativement les référencer et démontrer leur appropriation.

Quelques éléments pris en compte pour l'évaluation

- Richesse du parcours professionnel et adéquation à la construction des compétences requises pour la fonction postulée ;
- Responsabilités assurées au cours de leur parcours professionnel (Entreprise et Éducation nationale) ;
- Connaissance des référentiels et formations professionnelles ;
- Choix et pertinence de la situation et de l'activité professionnelles retenues ;
- Analyse critique de la situation exposée (choix pédagogiques opérés, évaluation et prise en compte de l'hétérogénéité des élèves...) ;
- Maîtrise des techniques, technologiques et professionnelles des domaines du gros œuvre ;
- Maîtrise didactique et pédagogique ;
- Approche de l'évaluation et de l'hétérogénéité des élèves ;
- Contenu et forme du dossier.

b) Épreuve d'admission :

Le sujet de cette épreuve est en annexe de ce rapport (voir annexe 1).

De manière générale le jury insiste, encore cette année, sur deux compétences issues de l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif aux compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Il s'agit de :

- Faire partager les valeurs de la République.
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

Il est attendu de la part des candidats un comportement irréprochable tant au niveau verbal et vestimentaire qu'au niveau des attitudes envers le jury et les assistants.

Le jury souhaite donner les conseils suivants aux candidats :

Pour la partie pratique :

- Les candidats doivent prendre le temps de lire le sujet et d'analyser les documents mis à disposition.
- Les candidats doivent être capables d'utiliser les outils numériques (visionneuse BIM, recherche PDF, logiciels de bureautique)
- **Les candidats doivent être capables d'effectuer une mise en œuvre dans les différents domaines du gros œuvre / TP et maîtriser les gestes professionnels élémentaires, y compris les techniques les plus récentes et courantes.** Il n'en reste pas moins que ce concours vise à recruter des professeurs et qu'ils doivent être en mesure de porter un regard critique sur leur travail, même lorsqu'il n'est pas abouti tout en sachant que les attentes sont d'un niveau Bac Pro.
- Les techniques de report des cotes de niveau (niveau laser et lunette) doivent être maîtrisées.
- Le respect des règles de sécurité (travaux en hauteur, intervention à proximité des réseaux, stabilité des coffrages, étaieusement, manutention, serrage...) est impératif.

Éléments pris en compte pour l'évaluation pratique :

- Dynamisme et réactivité du candidat face au sujet proposé et proposition d'une organisation de son travail ;
- **Maitrise technique et gestuelle dans la réalisation des ouvrages à concevoir ;**
- Vérification des dimensions et des tolérances d'exécution ;
- Utilisation autonome et pertinente des matériels et équipements, y compris du matériel numérique ;
- Sécurisation des zones de travail et respect des règles de sécurité.

Pour la partie orale :

- Présenter une synthèse des motivations personnelles du candidat.
- Maîtriser l'exploitation du référentiel de certification du Bac Pro TB ORGO ou Bac Pro TP et les compétences devant être acquises par un apprenant.
- Maîtriser les rénovations de la voie professionnelle.
- Utiliser obligatoirement le contenu du dossier (plans et documents techniques ...) pour ancrer la présentation de la séquence sur une situation professionnelle réelle.
- Penser à l'organisation pédagogique des activités proposées (organisation des activités professionnelles, effectifs élèves, matériels mobilisés sur le plateau technique...).
- Proposer systématiquement une évaluation de la séquence proposée en l'étayant avec des indicateurs précis.
- Utiliser des outils numériques de communication.

Éléments pris en compte pour l'évaluation orale :

- Pertinence de la séquence proposée à partir du dossier technique fourni : présentation de la **problématique retenue**, du **contexte professionnel** de la séquence et des **compétences visées** dans le référentiel ;
- Adéquation des compétences visées et des activités proposées (Savoir-faire à acquérir et les savoirs technologiques) avec le référentiel choisi ;
- Pertinence des **démarches et stratégies pédagogiques** au regard du niveau choisi et des activités proposées ;
- Présentation d'un synoptique d'organisation de la séquence (définition des différentes séances et des activités proposées, évaluation...) ;
- Présentation d'un scénario de séance pertinent au regard des compétences visées et des savoirs à acquérir avec une définition des ressources mises à la disposition des élèves ;
- Réflexion du candidat sur des **modalités d'apprentissage** pour proposer une **différenciation** pédagogique répondant aux besoins des élèves ;
- Présentation des **modalités d'évaluation** (formative, sommative, certificative) **et du suivi qui en est fait** en adéquation avec les compétences visées et les savoirs associés ;
- Intégration d'autres disciplines dans les activités présentées ;
- Clarté du discours oral et pertinence dans l'argumentaire ;
- Présentation de documents pédagogiques ;
- Posture professionnelle et respect des valeurs républicaines.

ANNEXE 1

SOMMAIRE

NATURE DE L'ÉPREUVE	2
PRÉSENTATION DU DOSSIER SUPPORT DE L'ÉPREUVE	2
TRAVAIL DEMANDÉ	3
A/ PARTIE I : TRAVAUX PRATIQUES	3
1. Zones d'étude	3
2. Présentation des ouvrages à réaliser	4
3. Document réponse DR1 Coordonnées d'implantation et DR2 Levé altimétrique	5
B/ PARTIE II : PRESENTATION ORALE	5
1. Présentation	5
2. Travail demandé	5
Document réponse DR3 : Fiche déroulement de séquence	6
Document réponse DR4 : Fiche de déroulement de séance	8
DOCUMENTS NUMÉRIQUES SUR TABLETTE	
- Plan de masse du projet	
- Plans du bâtiment Restaurant scolaire	
- Coupes sur Restaurant scolaire	
- Documentation technique SONAPLON	
- Documentation technique VARIBLOC	
- Maquette 3D Extension Restaurant scolaire	

CONCOURS INTERNE

Section : GÉNIE CIVIL

Option : CONSTRUCTION ET RÉALISATION DES OUVRAGES

ÉPREUVE D'ADMISSION

Coefficient 2

SUJET

NATURE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve se déroule en deux parties :

- des **travaux pratiques** portant sur la réalisation concrète d'une partie d'ouvrage ;
- une **présentation orale** portant sur l'exploitation pédagogique des travaux pratiques réalisés en première partie.

Objectifs de l'épreuve :

Le candidat est conduit à :

- analyser et réaliser les travaux pratiques demandés ;
- évaluer la qualité des résultats obtenus ;
- proposer une exploitation pédagogique à partir des travaux pratiques réalisés.

Évaluation de l'épreuve :

L'épreuve permet d'évaluer :

- le niveau de la réflexion pédagogique du candidat ;
- la pertinence de l'organisation pédagogique (progression, activités des élèves) ;
- la maîtrise des savoirs et savoir-faire professionnels caractéristiques des champs technologique et professionnel concernés ;
- la pertinence de l'objectif pédagogique ;
- l'adéquation entre l'objectif et le niveau de la classe ;
- les qualités d'expression et de communication du candidat ;
- la connaissance des contenus d'enseignement et des finalités de la discipline et de la spécialité ;
- la validité du mode d'évaluation.

Organisation de l'épreuve :

Tous les candidats composent dans les mêmes conditions.

L'épreuve (coefficient 2) se déroule comme suit :

- **4h00** pour l'activité pratique (analyse et réalisation en atelier)
N.B. : une tablette contenant le sujet, les documents graphiques et techniques au format numérique est à disposition.

Pause de 45 min à l'issue des épreuves pratiques du matin (Repas à prévoir sur place)

Pause de 25 min à l'issue des épreuves pratiques de l'après-midi.

- **1h00** pour la préparation de l'exploitation pédagogique de l'activité pratique en salle
N.B. : un ordinateur et une clé USB contenant le sujet, les documents graphiques et techniques, les référentiels Baccalauréat Professionnel Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros-Œuvre et Baccalauréat Professionnel des Travaux Publics ainsi qu'une fiche de déroulement de séquence et une fiche de déroulement de séance au format numérique, sont à disposition dans la salle de préparation.

- **1h00** pour l'exposé (exposé du candidat : 30 min + entretien avec les membres de jury : 30 min)
N.B. : Pendant les 30 min de l'exposé, le candidat présente son exploitation pédagogique sans être interrompu par le jury. Il peut utiliser l'ordinateur, la clé USB et la tablette mis à disposition.

MISE EN SITUATION DU CHANTIER SUPPORT DE L'ÉPREUVE :

Le projet concerne l'extension et le réaménagement du groupe scolaire « Les Carnouillers » situé à Pomponne dans le département de Seine et Marne (77).

Ce chantier consiste à mettre en accessibilité et aux normes PMR l'ensemble de l'établissement, repenser la maternelle et agrandir le réfectoire.

Les travaux se divisent donc en 3 phases :

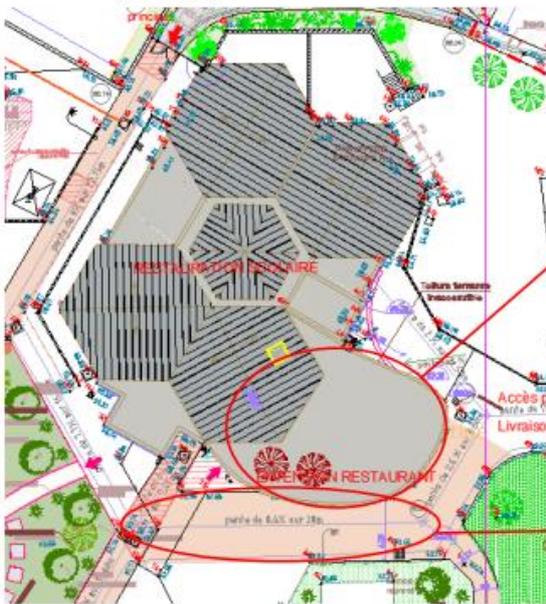
- Extension du restaurant scolaire
- Extension de l'école maternelle
- Réaménagement extérieur et mise en conformité PMR de l'école primaire



TRAVAIL DEMANDÉ

A/ PARTIE I : TRAVAUX PRATIQUES

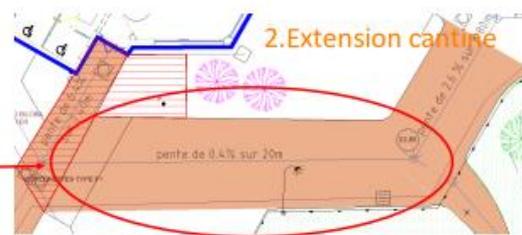
1. Zones d'étude



Extension du restaurant scolaire

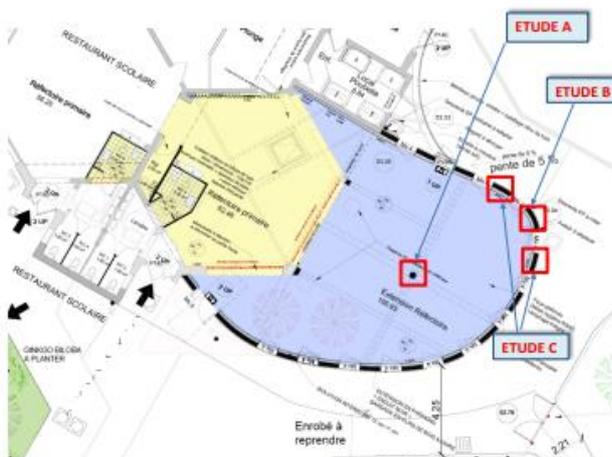


Mise en conformité PMR



3/9

Extension restaurant scolaire



Mise en conformité PMR



2. Présentation des ouvrages à réaliser

Étude A : Mise en place du coffrage carton du poteau circulaire

Travail demandé (durée estimée = 60 min) :

- ✓ Prendre connaissance des ressources dans le dossier technique et à l'aide du poste informatique mis à votre disposition pour réaliser l'étude.
- ✓ Préparer le coffrage du poteau circulaire avant coulage, en partant des armatures en attente existantes. Concernant la cage d'armature, la ligature du premier cadre est exigée.
- ✓ Informer le jury de la fin de votre étude.

Étude B : Réalisation du mur courbe en maçonnerie

Travail demandé (durée estimée = 55 min) :

- ✓ Prendre connaissance des ressources dans le dossier technique et dans la maquette numérique mis à votre disposition pour réaliser l'étude.
- ✓ Réaliser l'implantation de l'ouvrage à partir des références données sur la zone de réalisation, la valeur de la corde étant de 1.94m. Compléter préalablement le document réponse DR1 en indiquant les coordonnées d'implantation.
- ✓ Faire appel au jury
- ✓ Mettre en œuvre les blocs à bancher afin de réaliser le mur courbe. Seul le premier rang sera posé sur un lit de mortier.
- ✓ Informer le jury de la fin de votre étude.

Étude C : Enduit sur le mur de soubassement maçonné

Travail demandé (durée estimée = 20 min) :

- ✓ Prendre connaissance des ressources dans le dossier technique et dans les pièces écrites numériques mises à votre disposition pour réaliser l'étude.
- ✓ Réaliser l'enduit conformément aux prescriptions sur le mur de soubassement. Le jury vous indiquera la face à enduire.
- ✓ Informer le jury de la fin de votre étude.

Étude D : Relevé altimétrique

Travail demandé (durée estimée = 40 min) :

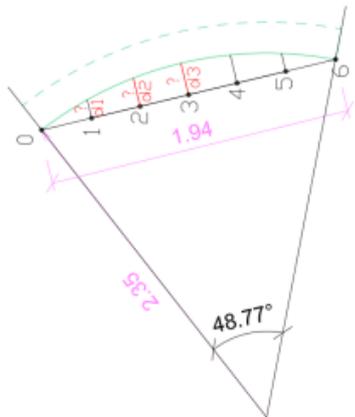
- ✓ Prendre connaissance des ressources dans le dossier technique mis à votre disposition pour réaliser l'étude.
- ✓ Vérifier que la pente prévue dans le dossier DCE est conforme à la norme PMR.
- ✓ Réaliser à l'endroit indiqué par le jury un relevé altimétrique de l'allée permettant l'accès aux bâtiments afin de vérifier l'exigence du maître d'œuvre. Le relevé sera réalisé à l'axe de la voie.
- ✓ Compléter le document réponse DR2.
- ✓ Conclure quant aux résultats obtenus et à l'extrait de la norme PMR.
- ✓ Informer le jury de la fin de votre étude.

Nota :

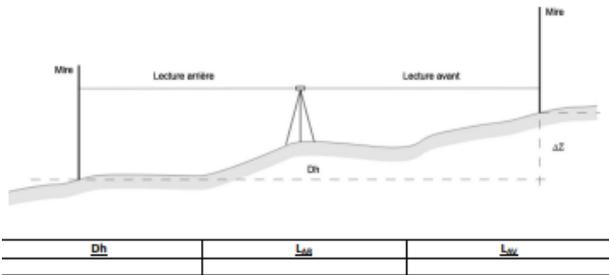
- Tous les documents et précisions nécessaires au bon déroulement de ces études sont présents dans le dossier technique joint.
- L'ordre et le déroulement des études A, B, C et D sont laissés à l'initiative des candidats qui doivent proposer au jury une planification de leur épreuve.

4/9

Document réponse DR1 : Coordonnées d'implantation



Document réponse DR2 : Relevé altimétrique



B/ PARTIE II : PRESENTATION ORALE

1. Présentation

Pour la seconde partie de cette épreuve, vous disposez d'une heure de préparation pour définir une exploitation pédagogique possible d'une (ou des) activité(s) que vous avez réalisés lors de la première partie de l'épreuve. A l'issue de ce temps de préparation, vous exposerez devant jury vos propositions formalisées au format qui vous conviendra.

2. Travail demandé

a – Contexte à envisager

Vous avez en charge une classe de première Bac Pro "Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre" ou de première bac pro « Travaux Publics » et avez choisi pour support d'activité le projet de l'extension et du réaménagement du groupe scolaire « Les Cornouillers ». Vous devez, à partir de ce support technique, définir une séquence et une séance pédagogique portant sur une (ou plusieurs) des activités de réalisation accomplies durant votre épreuve pratique.

Il vous est donc demandé de définir puis de présenter au jury :

- le contenu d'une séquence pédagogique portant sur une (ou des) activités réalisées au cours de la partie pratique de l'épreuve ;
- le scénario pédagogique possible et envisagé pour une séance d'activités (choisie et issue de cette séquence pédagogique présentée).

b – Éléments à présenter pour la séquence :

Dans le cadre de la présentation de votre séquence, vous devez définir :

- La problématique technique retenue ;
- L'objectif de la séquence ;
- L'organisation des séances de la séquence en précisant la durée, la problématique, la nature de la séance (cours, mise en œuvre, ...), le nombre d'élèves, les activités des élèves et les résultats attendus, les compétences du référentiel visées et les savoirs technologiques associés ;
- La stratégie pédagogique retenue (disciplinaire, interdisciplinaire, co-intervention, ...);
- Les modalités d'évaluation envisagées et les critères d'évaluation retenus.

c – Éléments à présenter pour la séance :

Dans le cadre de la présentation de la séance choisie (issue de la séquence), vous devez définir :

- La problématique de la séance ;
- Les compétences et les savoirs technologiques associés ;
- L'objectif ainsi que la durée de la séance et sa nature (cours, mise en œuvre, ...);
- La démarche pédagogique engagée ;
- Le déroulé de la séance en précisant les activités élèves au cours du temps, les ressources mises à leur disposition et les attendus élèves ;
- La formalisation des connaissances envisagée ;
- Les modalités d'apprentissage déployées pour proposer une différenciation pédagogique répondant aux besoins des élèves.

3. Documents à disposition

Vous disposez des référentiels de formation et des documents réponses (DR 1 et 2) servant à la présentation de votre séquence et séance (tout autre document peut être proposé par le candidat).